



Webinaires Télésanté
16/11/2021
26/11/2021



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe agissent ensemble pour votre Territoire



1. Généralités sur la Télésanté
2. Rappel sur le projet EHPAD/FAM/MAS
3. Retour d'usage sur la filière Plaies et cicatrisation
4. Retour d'usage sur la filière de Psychogériatrie
5. Retour d'usage sur la filière de dermatologie
6. Retour d'usage sur la filière de télé régulation
7. Retour d'usage sur la filière de neurologie
8. Présentation du programme ESMS numérique
9. Temps d'échange

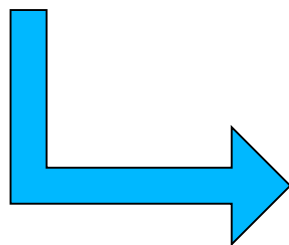
1° Généralités sur la Télésanté

LA TELEMEDECINE

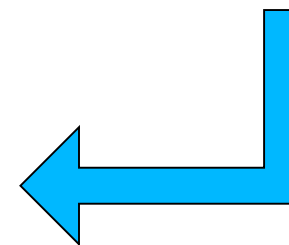
Pour les activités réalisées à distance par un professionnel médical (médecin, sage femme, chirurgien-dentiste). Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels figurent **nécessairement un professionnel médical** et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient.

LE TELESOIN

Pour les activités réalisées à distance par un auxiliaire médical ou un pharmacien. Elle met directement en rapport un usager de la santé avec un ou plusieurs pharmaciens ou auxiliaires médicaux dans l'exercice de leurs compétences.



TELESANTE



Les 5 actes de TLM

La télé-consultation - La télé-expertise - La régulation
La télé-surveillance - La télé-assistance

1° Généralités sur la Télésanté

Les 5 actes de Télémédecines (décret n°2010-1229 du 19/10/2010)

Téléconsultation



Téléexpertise

Vous consultez un médecin qui a besoin d'un avis spécialisé sur votre prise en charge



Télesurveillance



Recueil automatique ou par vous-même de données sur votre état de santé et sur le dispositif de recueil et transmission de ces données



Téléassistance



Régulation médicale



2° Rappel sur le projet EHPAD/FAM/MAS

Les Objectifs du projet :

- Faciliter/Améliorer l'accès à l'offre de soin
- Assurer un suivi médical plus facile
- Améliorer la pertinence des hospitalisations
- Eviter les déplacements Itératifs
- Améliorer le confort du patient lors d'une prise en Charge
- Acquérir de nouvelles pratiques professionnelles et favoriser la montée en compétences des infirmières

Quelques chiffres :

- 687 établissements en nouvelle Aquitaine
 - 283 Etablissements en ex Poitou-Charentes
- 3 Grappes d'établissements dans les Deux-Sèvres pour 81 établissements dont :
 - 67 EHPAD
 - 9 FAM
 - 5 MAS
- 3 CH
- 6 Filières de soins

Les acteurs du projets :

- L'ARS
- La CPAM
- Les coordonnateurs
- Les ESMS
- GIP ESEA
-

L'outil de Télémédecine :

- Choix Départemental pour l'outil de Télémédecine
- Editeur Parsys Telemedicine
- Deux Versions
 - Web -> Cloud
 - Applicative -> Medcapture

2° Rappel sur le projet EHPAD/FAM/MAS

Coordonnées éditeur

Support Parsys

Tél : 01 60 31 51 71

Mail : parsyscomsupport@parsysassist.freshdesk.com

Portail Parsys : <https://parsysassist.freshdesk.com>

Cartographie

https://drive.google.com/open?id=1WUe3pqiBYXV0kXT-NoWDVb8RG7A_hLQ5&usp=sharing

EXPERTS : Spécialités médicales/filières de soins



Professionnels de santé
en centre hospitalier



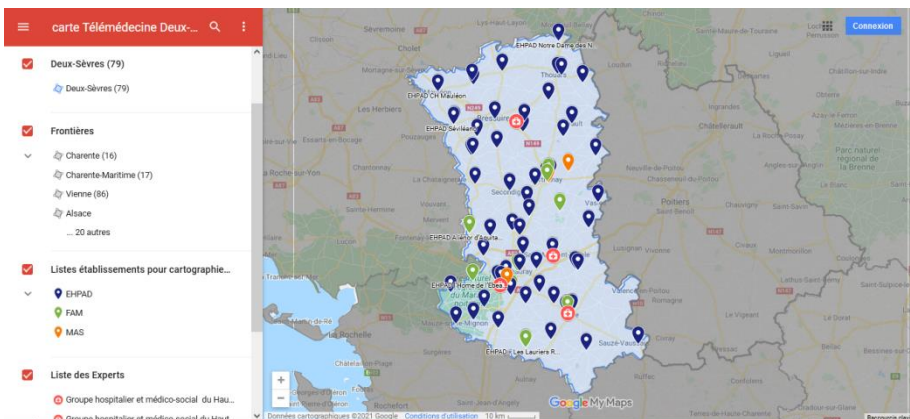
Professionnels de santé
libéraux

Requis

- CH Niort
- CH Nord Deux-Sèvres
- GH et médico-social du Haut Val de-Sèvre et du Mellois
- Médecin généralistes

Filières de soins ouvertes

- Psychogériatrie
- Plaies et cicatrisation
- Centre 15
- Neurologie
- Dermatologie
- Plaies et cicatrisation
- Plaies et cicatrisation



Coordonnées GIP ESEA sur le territoire des Deux-Sèvres

Esanté



Chef de Projet Esanté
edouard.rivault@esea-na.fr



Chargée d'accompagnement de territoire en Esanté
aurore.equeault@esea-na.fr



Chargée d'accompagnement de territoire en Esanté
marina.renauld@esea-na.fr



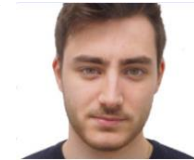
Chargée d'accompagnement de territoire en Esanté
blandine.bouchet@esea-na.fr

ESMS Numérique



Chef de Projet ESMS Numérique
arnaud.colin@esea-na.fr

Télésanté



Chef de Projet Télésanté
baptiste.roulland@esea-na.fr



Chargé d'accompagnement de territoire en Télésanté
jean-philippe.allanic@esea-na.fr

2° Rappel sur le projet EHPAD/FAM/MAS

Les actes de télémédecine demandent un nouveau mode d'organisation pour chacun des acteurs, requis et requérants, et du temps à y consacrer



Le temps de travail de chacun est précieux, c'est pourquoi il est nécessaire de respecter le protocole défini pour les prises de RDV et l'envoi des formulaires de demande
Les TLC et TLE (diagnostiquées) ainsi que le compte-rendu et l'ordonnance doivent être téléchargés et inclus dans le logiciel métier de l'établissement

3° Retour d'usage sur la filière Plaies et cicatrisation

TLC et TLE « PLAIES ET CICATRISATION »

1- Pour Dr KHALIFA : Prendre un RDV sur l'**agenda PARSYS** (Plages horaires le vendredi matin)

The screenshot shows the Parsys Cloud interface. The navigation bar at the top includes 'Parsys Cloud', 'CONSULTATIONS', 'TO-DO', 'PATIENTS', and 'AGENDA'. The 'AGENDA' tab is circled in red and labeled with a '1' in a box. The sidebar on the left has 'MON AGENDA', 'RENDEZ-VOUS EN ATTENTE', and 'PRENDRE UN RENDEZ-VOUS', with the last one circled in red and labeled with a '2' in a box. The main content area shows a booking process with four steps: 1. 'Décrivez le motif de consultation' (PLAIES ET CICATRISATION), 2. 'Sélectionnez un patient' (CÈDRE BLEU XY), 3. 'Sélectionnez un praticien' (SANDRINE KHALIFA), and 4. 'Sélectionnez un créneau'. Below the steps are navigation buttons 'PRÉCÉDENT', 'AUJOURD'HUI', and 'SUIVANT'. At the bottom, a calendar grid shows the days from Monday to Friday, with the 20th of November (Friday) highlighted. On the 20th, there are three time slots: 09:00, 09:15, and 09:30. A callout box labeled '3- renseigner' contains the following instructions: '-Motif de consultation', '-Sélectionner le patient', '-Sélectionner le praticien', and '-Sélectionner un créneau (défini par le praticien)'.

Plaies et cicatrisation (suite)

2- Pour Dr BENIEDDI (MELLE) : **prendre RDV sur l'agenda** (jeudi de 15h à 15h30)

La TLE est planifiée par le médecin EXPERT après la première consultation présenteielle, sur des créneaux horaires du planning de la plateforme TLM.

La date de la 1°TLE sera notée dans le courrier de consultation remis au patient.

3- Pour Dr FORQUET (SAINT MAIXENT) : **Le RDV est à définir entre l'expert et l'ESMS par téléphone**

Secrétariat : 05.49.76.48.44

4- Renseigner les formulaires dédiés

(Voir procédure « Guide création consultation CLOUD »)

Formulaires : Plaie et cicatrisation : 1° demande

Plaie et cicatrisation : Suivi

Plaies et cicatrisation (suite)

Après validation du formulaire penser impérativement à **sélectionner le destinataire** dans l'onglet « Ajout de participants »

Puis valider et cliquant sur « Ajouter des participants »

← CLORE VALIDER LE DIAGNOSTIC AJOUTER DES PARTICIPANTS COMMENTER

2

Pièces jointes

1

Ajout de participants

Destinataires

- x Caroline-Jade CLERC (caroline-jade.clerc@ch-niort.fr)
- x Ingrid KUPFER BESSAGUET (ingrid.kupfer@ch-nio)
- x secretariat Dermatologie (secretariat.dermatologie@ch-niort.fr)

Plaies et cicatrisation (suite)

- 5- Envoyer le formulaire au minima 48h avant le RDV
- 6- Si TLC, à l'heure du RDV, l'EHPAD se connecte avec la tablette (en mettant bien le nom du patient) ou sur le CLOUD avec un ordinateur ayant le nécessaire pour faire de la Visio
Si TLE, l'EHPAD n'a rien à faire car l'expert étudie le dossier et enverra par la suite CR et ordonnance si besoin
- 7- Choix du médecin expert « Plaies et cicatrisation »
- 8- si problème et/ou urgence : contacter
Pour Dr KHALIFA : le secrétariat de CTV le vendredi matin au CH NIORT au 05.49.78.33.05
Pour Dr BENIEDDI : secrétariat 05.49.27.44.43
Pour Dr FORQUET : secrétariat 05.49.76.48.44

4° Retour d'usage la filière Psychogériatrie

TLC de PSYCHOGERIATRIE

- 1- Prendre RDV avec le secrétariat du service de psychogériatrie (05.49.78.37.97)
- 2- Renseigner le formulaire « Psychogériatrie : Pré-téléconsultation » au minima 48h avant le RDV
Après validation du formulaire penser impérativement à **sélectionner les destinataires Médecin psychiatre + secrétariat de psychogériatrie et valider**
- 3- A l'heure du RDV, l'EHPAD se connecte avec la tablette (en mettant bien le nom du patient) ou sur le CLOUD avec un ordinateur ayant le nécessaire pour faire de la Visio
- 4- Choix du médecin expert en psychogériatrie

la filière de Psychogériatrie (suite)

Télé synthèse de PSYCHOGERIATRIE (patient hospitalisé)

- 1- La cadre de santé ou l'IDE du service d'hospitalisation de psychogériatrie prendra RDV avec-vous par téléphone
- 2- Pas de formulaire à renseigner
- 3- A l'heure du RDV, l'EHPAD se connecte avec la tablette ou sur le CLOUD avec un ordinateur ayant le nécessaire pour faire de la Visio
- 4- Rester en patient anonyme avec la tablette
- 5- Choix du médecin expert en psychogériatrie

Téléstaff de PSYCHOGERIATRIE

- 1- Prendre RDV au secrétariat de psychogériatrie (05.49.78.37.96)
- 2- Renseigner le formulaire « Psychogériatrie : Télé expertise et télé staff » au minima 48h avant le RDV et l'envoyer à l'expert
- 3- Après validation du formulaire penser impérativement à **sélectionner les destinataires Médecin psychiatre + secrétariat de psychogériatrie et valider**
- 4- A l'heure du RDV, l'EHPAD se connecte avec la tablette (en mettant bien le nom du patient) ou sur le CLOUD avec un ordinateur ayant le nécessaire pour faire de la Visio
- 5- Choix du médecin expert en psychogériatrie

la filière de Psychogériatrie (suite)

TLE de PSYCHOGERIATRIE

- 1- Prendre RDV au secrétariat de psychogériatrie (05.49.78.37.96)
- 2- Renseigner le formulaire « Psychogériatrie : Télé expertise et télé staff » au minima 48h avant le RDV et l'envoyer à l'expert.
- 3- Après validation du formulaire penser impérativement à **sélectionner les destinataires Médecin psychiatre + secrétariat de psychogériatrie et valider**

5° Retour d'usage la filière Dermatologie

TLE en DERMATOLOGIE

- 1- Prendre RDV sur **l'agenda PARSYS**
- 2- Renseigner le formulaire dédié « Consultation » (procédure dégradée) minima 48h avant le RDV
(Cf « Procédure médicale pour la dermatologie »)
- 6- Après validation du formulaire penser impérativement à **sélectionner les 3 destinataires suivants : Dr CLERC + Dr KUPFER + secrétariat de dermatologie et valider**

Pour toutes demandes de TLC ou TLE, penser à télécharger la consultation une fois qu'elle est « Diagnostiquée » afin de la mettre dans le dossier informatisé (ou non) patient.

Les actes de télémédecine demandent un nouveau mode d'organisation pour chacun des acteurs, requis et requérants, et du temps à y consacrer.

Le temps de travail de chacun est précieux, c'est pourquoi il est nécessaire de respecter le protocole défini pour les prises de RDV et l'envoi des formulaires de demande

Il est nécessaire de renseigner tout ce qui vous est demandé par les médecins dermatologues, sans quoi il manque des informations nécessaires à la TLE
Si les consignes ne sont pas respectées, la téléexpertise sera annulée

TELEEXPERTISE FILIERE DERMATOLOGIE

A FAIRE et dans l'ordre chronologique indiqué

- 1- Prendre **le RDV** sur les créneaux définis par les experts sur **l'agenda PARSYS**
- 2- Renseigner impérativement le formulaire "**CONSULTATION**" en mode dégradé
(voir page 9 de la procédure médicale « DERMATOLOGIE » en pièce jointe)
Le motif de consultation (lésions suspecte, dermatose inflammatoire, éruption cutanée aiguës, etc.)
Si le patient est en ALD ou non (si ALD : mettre motif et joindre le protocole de soins au formulaire de demande)
Durée des signes
Douleur (EVA, EN, brûlures, piqure, autres...)
Prurit (localisation, diurne ou nocturne)
Commentaires si besoin
Déposer : **DLU** (ATCD, allergies, traitements en cours, GIR), **PHOTOS**, **ordonnance**, et autres documents jugés utiles à la demande

A NE PAS FAIRE

- Prendre un RDV et ne pas envoyer de formulaire de demande
- Envoyer le formulaire de demande sans prendre de RDV
- c'est une **téléexpertise, il n'y pas de visio**
- Créer 2 formulaires pour la même demande** (pour éviter cela, toujours enregistrer en mode "brouillon" et ne valider le formulaire définitivement que lorsque tous les éléments y sont inclus)

6° Retour d'usage la filière Télérégulation

La TELE REGULATION (SAMU 79)

Vous référer au mail intitulé « Mise en place de la télé régulation »

Avec courrier du Dr FARANPOUR et schéma de flux vous expliquant la démarche à suivre.

Ainsi que la procédure médicale « Télé régulation »

- 1- Se connecter à la tablette
- 2- Sélectionner patient puis expert
- 3- Prendre les constantes avec les outils connectés ou entrer les données manuellement
- 4- **Impérativement : prendre photos (à minima) du traitement, allergie, ATCD (DLU)**
Et autres photos si besoin
- 5- Envoi des données
- 6- Appel au 15
- 7- C'est le médecin régulateur qui décidera si Visio ou non, si ECG ou compléments d'informations

7° Retour d'usage la filière Neurologie

TLE et TLC en NEUROLOGIE

- 1- Si TLE : L'ESMS prend RDV au secrétariat de neurologie (05.49.78.31.47)
Si TLC pour suivi : RDV donné par le médecin expert
Si TLC autre demande : demande à faire par médecin traitant ou médecin coordonnateur par téléphone au secrétariat de neurologie (05.49.78.31.47)
- 2- Pour toutes demandes renseigner le formulaire « consultation » en mode dégradé
(Voir procédure médicale de la filière Neurologie)
- 3- Après validation du formulaire penser impérativement à **sélectionner les destinataires (Médecins neurologues) et valider**

Programme ESMS numérique



Présentation du programme

- > **Développer les usages et bonnes pratiques** du numérique ESMS
- > **Amener les ESMS à un socle de maturité de leur SI**
- > **Soutenir quelques projets innovants** permettant de favoriser les usages de ces SI
- > **Structurer la démarche** en programme de transformation pluriannuel

Un objet au cœur du programme ESMS Numérique :
Le Dossier Usager Informatisé (DUI)

Service numérique à destination
des usagers et aidants

Intégration des référentiels et
services socles

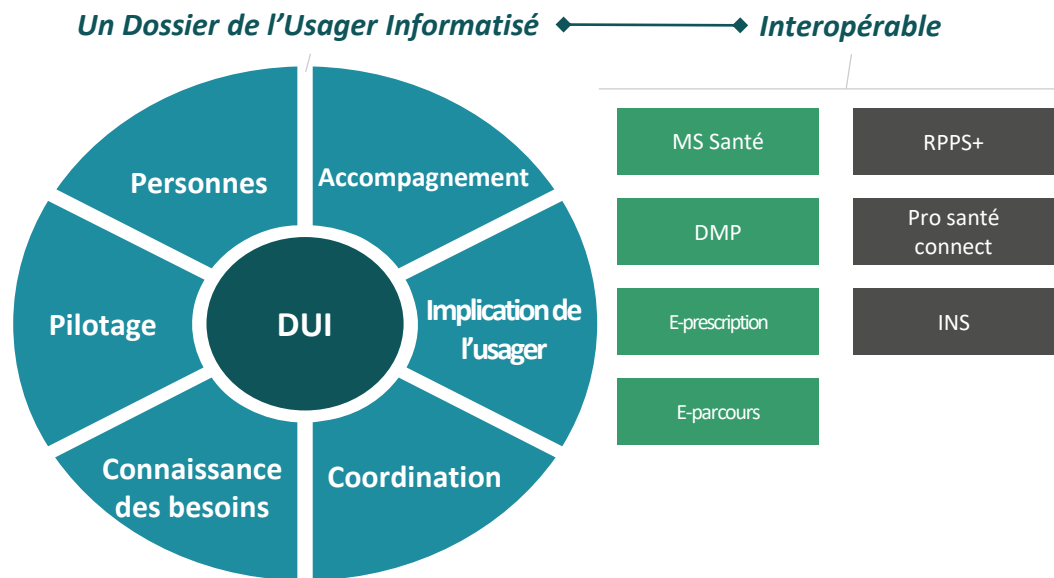
Mise en place d'outil de
pilotage

- > Franchir une 1^{ère} étape en matière **d'équipements et d'infrastructures**
- > **Se doter d'un DUI** avec quelques fonctionnalités clefs, **urbanisé avec 1 à n services numériques socles et des plateformes** (MSS, DMP, e-prescription, e-parcours) en fonction de leur maturité
- > S'inscrire dans le respect de **l'urbanisation cible de la doctrine technique**
- > Franchir **quelques exigences organisationnelles** (regroupement, formalisation des procédures, mutualisation de compétences SI, formalisation d'un SDSI...).

> Acquisition ou mise en conformité d'une solution de **Dossier Usager Informatisé (DUI)** pour les ESMS

> Intégration des services socles dans le DUI :

- MSSanté
- DMP
- E-prescription
- Outil E-parcours



9° Temps d'échange

